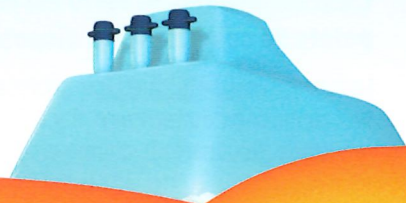


# DÉTRI'ASTUCES





# LE TRI DES EMBAL

## LE RECYCLAGE EN TOUTE TRANSPARENCE

**C'est bien connu, le verre est recyclable à 100% et à l'infini. À la condition d'être trié et déposé dans l'un des nombreux points de collecte mis à disposition par les adhérents du Smédar.**

Le site [mesdechets.smedar.fr](http://mesdechets.smedar.fr) géolocalise les points de collecte des déchets et référence précisément 1 357 containers à verre répartis sur les 160 communes du territoire. Il y a forcément une colonne près de chez vous. En tant qu'habitant, vous êtes le premier acteur de la chaîne du recyclage. Découvrez le cheminement d'un emballage en verre, de sa prise en charge par le Smédar jusqu'à sa nouvelle vie.



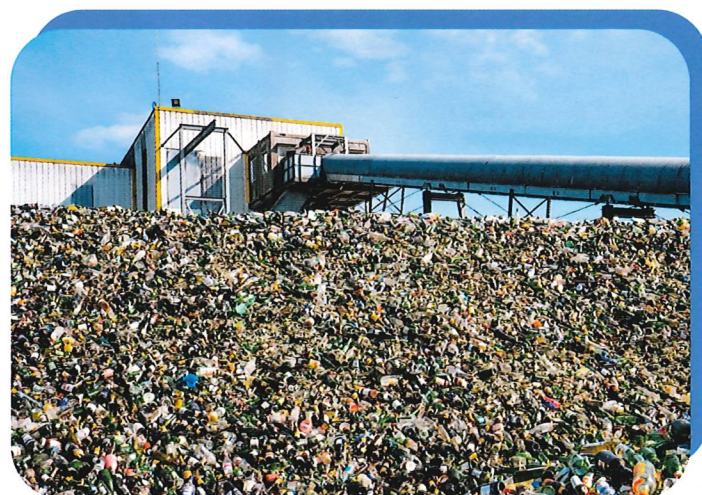
### Halte aux erreurs

Contrairement aux papiers et aux emballages en plastique, en carton ou en métal, le verre ne passe pas par le centre de tri du Smédar, car ce serait trop dangereux pour les agents qui séparent les matières. Il est donc très important de ne pas faire d'erreurs de tri. Seuls les emballages sont acceptés, c'est-à-dire les bouteilles, les pots et les bocaux en verre, sans bouchons ni couvercles. Donc pas de vaisselle en porcelaine, en céramique ou en pirex, pas d'ampoules et pas de verre plat comme les vitres ou les pare-brises.

### Le calcin, matière première des verriers

Une fois regroupés sur un quai de transfert du Smédar, les emballages en verre sont envoyés à l'usine havraise Sibelco Green Solutions. Là-bas, le verre devient du calcin, c'est-à-dire des petits bouts de verre poli, débarrassés des indésirables comme les bouchons, les capsules et autres « infusibles ».

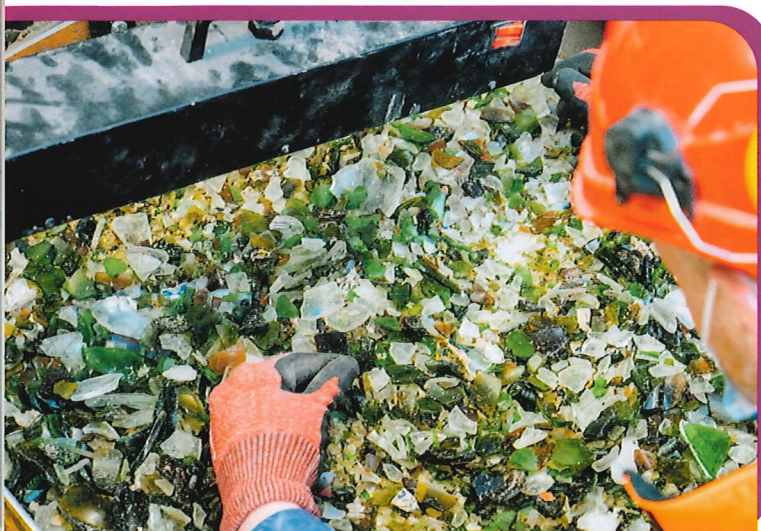
Eric Fleury, son directeur détaille les étapes : *"le verre est d'abord tamisé et broyé. Puis, les métaux sont extraits automatiquement. Ils seront stockés à part et envoyés dans une usine de recyclage. Se succèdent ensuite un tri optique pour éliminer tous les indésirables et une aspiration des étiquettes ou des bouchons qui seraient présents."*



### Le verre est recyclé localement

Sibelco travaille pour le compte de Saverglass, un verrier qui incorpore du calcin dans la fabrication de bouteilles "haut de gamme" comme des grands vins ou des spiritueux. Eric Fleury doit donc fournir un produit de qualité. *"Je travaille dans cette usine depuis sa création en 1998. J'ai constaté une nette amélioration dans la qualité de tri réalisé par les habitants" ajoute-t-il.*

Saverglass possède de nombreuses usines en France et dans le monde. L'une d'entre elles - Tourres et compagnies - est située également au Havre, à proximité de Sibelco. C'est donc un recyclage de proximité qui est effectué et c'est un atout, car moins de transport c'est moins de pollution !





# LACES EN VERRE



En dix ans, le tri du verre a progressé de 5,4% sur le territoire du Smédar. C'est bien, mais cela pourrait être encore mieux. En effet, le recyclage présente bien des avantages : économies d'énergie lors la fabrication à partir de calcin et préservation des ressources naturelles, en l'occurrence le sable, qui est extrait des carrières.

**Pensez-y  
Pensez tri !**





# LA COLLECTE SÉLECTIVE ET VOUS... HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTER-CAUX-VEXIN



## Escale dans un paysage merveilleux...

Tout au long de l'année scolaire, les assistants de communication de proximité ont mené un projet RECRE (Recyclage et Réduction à l'école) avec les écoles les marronniers de Fresquiennes et Saint Exupéry de Quincampoix.

Ces élèves ont bénéficié de nombreuses animations pédagogiques afin d'approfondir leurs connaissances sur le tri, le recyclage, le compostage, le gaspillage alimentaire...



Ces animations, proposées dans le but d'apprendre les bons gestes écologiques et citoyens pour protéger notre planète, ont été complétées par des séances d'art plastique afin d'aborder de façon originale la question de la réduction des déchets. En effet, ces élèves se sont transformés, le temps d'une matinée, en artistes. Avec l'aide d'Éric Hanoteaux, plasticien, ils ont personnalisé des chapeaux pour en faire des paysages merveilleux grâce à des déchets qu'ils ont récupérés.



## Le bac jaune, c'est uniquement pour les déchets recyclables !

En 2020, la Communauté de Communes Inter Caux Vexin a équipé tous les foyers de son territoire de bacs jaunes pour les emballages recyclables et les papiers.

Les consignes de tri sont simples. Il suffit de déposer dans votre bac jaune tous les emballages ménagers, qu'ils soient en plastique (sauf le polystyrène), en métal ou en carton, ainsi que tous les papiers. Quelques règles citoyennes sont cependant à respecter afin d'optimiser le recyclage et améliorer les conditions de travail des agents du centre de tri (voir encadré ci-contre).

### Sans tri, pas de recyclage !

Au Smédar, tous les papiers et emballages se trient.  
Pour que vos déchets soient recyclés :

**PENSEZ-Y,  
PENSEZ TRI !**



TOUS les papiers

**Jetez vos recyclables  
en vrac, bien vidés, non imbriqués**



Capsules, couvercles, opercules

Emballages en métal

**Pas de sac  
d'ordures ménagères  
Bien refermer  
le couvercle**



Cartons, briques alimentaires



Bouteilles, bidons et flacons en plastique



**TOUS les autres  
EMBALLAGES en plastique**



Visitez le site internet du smédar !



Détri'Astuces N° 50 - Mai 2021  
Imprimé sur papier certifié PEFC  
Directeur de la Publication : Stéphane BARRÉ  
Conception/Réalisation : SMÉDAR - Communication  
Crédits Photos et illustrations :  
Actua 2.0 - J. LALLIER - B.MAUREY - Pixabay - iStock - CITEO  
Impression : Imprimerie IROPA  
Tirage : 272 000 exemplaires  
N° ISSN : 2556 - 9309  
Distribution : Mediapost-La Poste

